|  |  |
| --- | --- |
| **DILEMME DE DINA** | **CHAKIR Manale – GI5** |

**PHASE 1 : PRENDRE CONSCIENCE DE LA SITUATION**

Quels sont les principaux éléments de la situation ?

1. Les faits marquants :

- travaille de Dina dans une startup spécialisée dans les solutions en management, et sa collaboration à la création d’un logiciel de service clientèle qui est devenu le nerf de la compagnie.

- L’absence d’un contrat stipulant que le logiciel était la propriété de la compagnie.

- Modification du logiciel de la startup car elle pensait que cela pourrait lui faire gagner pas mal de temps.

- La défense des « droit de confidentialité » du logiciel par les anciens amis de Dina.

1. Les personnes /les groupes de personnes impliqués :

* Dina
* Les autres membres de la compagnie.

1. La question en suspens

Que devrait Dina faire ?

1. Quel est le dilemme ?

À quels choix d’actions sommes-nous confrontés ?

* + Modification du Logiciel de startup pour gagner du temps.
  + Développement d’un nouveau logiciel.

1. Quelle est la décision spontanée

La décision spontanée est de faire quelques adaptations sur logiciel de la startup afin de gagner un peu du temps. Vu qu’il n y a aucun contrat stipulant que le logiciel était la propriété de la compagnie.

**PHASE 2 : CLARIFIER LES VALEURS CONFLICTUELLES**

1. Quelles sont les valeurs agissantes dans la situation ?

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Personne Impliquée** | **Conséquence** | **Valeur Associée** |
| Dina | -Modifier le logiciel et gagner du temps  -Développer un nouveau logiciel | -Efficacité/ Être la meilleure /  Réutilisation de l’existant.  -La patience |
| Membres de la compagnie | -Autoriser a Dina d’utiliser le logiciel  -Défendre le droit de confidentialité du logiciel | - Abondance des droits de propriété  - Protection des droits de propriété/Protection du logiciel |

**Phase 3 : Prendre une décision raisonnable**

Quelles sont les raisons qui justifient la priorité accordée à la valeur en question ?

* + - Devant cette situation, on considère que L’absence d’un contrat stipulant que le logiciel était la propriété de la compagnie donne le droit à Dina pour utiliser et modifier ce logiciel. malgré la collaboration des autres membres à la réalisation de logiciel de la startup.